



ACTUALITÉ

UN BUDGET RESPONSABLE TOURNÉ VERS L'AVENIR



	2023	2024	2025	2026
Prévisions	100 000 000	105 000 000	110 000 000	115 000 000
Dotations	120 000 000	125 000 000	130 000 000	135 000 000
Produits	150 000 000	155 000 000	160 000 000	165 000 000
Dotations	180 000 000	185 000 000	190 000 000	195 000 000
Produits	200 000 000	205 000 000	210 000 000	215 000 000
Dotations	220 000 000	225 000 000	230 000 000	235 000 000
Produits	240 000 000	245 000 000	250 000 000	255 000 000
Dotations	260 000 000	265 000 000	270 000 000	275 000 000
Produits	280 000 000	285 000 000	290 000 000	295 000 000
Dotations	300 000 000	305 000 000	310 000 000	315 000 000
Produits	320 000 000	325 000 000	330 000 000	335 000 000
Dotations	340 000 000	345 000 000	350 000 000	355 000 000
Produits	360 000 000	365 000 000	370 000 000	375 000 000
Dotations	380 000 000	385 000 000	390 000 000	395 000 000
Produits	400 000 000	405 000 000	410 000 000	415 000 000
Dotations	420 000 000	425 000 000	430 000 000	435 000 000
Produits	440 000 000	445 000 000	450 000 000	455 000 000
Dotations	460 000 000	465 000 000	470 000 000	475 000 000
Produits	480 000 000	485 000 000	490 000 000	495 000 000
Dotations	500 000 000	505 000 000	510 000 000	515 000 000
Produits	520 000 000	525 000 000	530 000 000	535 000 000
Dotations	540 000 000	545 000 000	550 000 000	555 000 000
Produits	560 000 000	565 000 000	570 000 000	575 000 000
Dotations	580 000 000	585 000 000	590 000 000	595 000 000
Produits	600 000 000	605 000 000	610 000 000	615 000 000
Dotations	620 000 000	625 000 000	630 000 000	635 000 000
Produits	640 000 000	645 000 000	650 000 000	655 000 000
Dotations	660 000 000	665 000 000	670 000 000	675 000 000
Produits	680 000 000	685 000 000	690 000 000	695 000 000
Dotations	700 000 000	705 000 000	710 000 000	715 000 000
Produits	720 000 000	725 000 000	730 000 000	735 000 000
Dotations	740 000 000	745 000 000	750 000 000	755 000 000
Produits	760 000 000	765 000 000	770 000 000	775 000 000
Dotations	780 000 000	785 000 000	790 000 000	795 000 000
Produits	800 000 000	805 000 000	810 000 000	815 000 000
Dotations	820 000 000	825 000 000	830 000 000	835 000 000
Produits	840 000 000	845 000 000	850 000 000	855 000 000
Dotations	860 000 000	865 000 000	870 000 000	875 000 000
Produits	880 000 000	885 000 000	890 000 000	895 000 000
Dotations	900 000 000	905 000 000	910 000 000	915 000 000
Produits	920 000 000	925 000 000	930 000 000	935 000 000
Dotations	940 000 000	945 000 000	950 000 000	955 000 000
Produits	960 000 000	965 000 000	970 000 000	975 000 000
Dotations	980 000 000	985 000 000	990 000 000	995 000 000
Produits	1 000 000 000	1 005 000 000	1 010 000 000	1 015 000 000

SOMMAIRE

4 > 5

À LA UNE

- ▶ **Le micro-crédit** pour financer vos projets
- ▶ **Zone de gratuité :** donnez une seconde vie à vos vêtements
- ▶ **Tenir son chien en laisse :** une obligation légale
- ▶ Fermeture du **passage à niveau de la Levée**
- ▶ Villes où il fait bon vivre : **Betton se démarque !**
- ▶ **Renouvellement de vos titres d'identité :** mieux vaut anticiper
- ▶ Bientôt 16 ans : **pensez au recensement**
- ▶ **Analyse des Besoins Sociaux :** constitution d'un groupe de travail

6

PLACE AUX JEUNES

- ▶ Semaine de la **Petite Enfance**

7

TRANSITION[S]

- ▶ Semaine pour les **Alternatives aux Pesticides**
- ▶ Opération broyage de Printemps

8

PORTRAITS DU MOIS

- ▶ **Fournil de la Gare :** place à la jeunesse !
- ▶ **Bar tabac le Longchamp :** « L'institution bettonnaise » a trouvé ses repreneurs

10 > 11 ZOOM SUR...

La Ville aux côtés des associations

Un budget responsable, tourné vers l'avenir



12 > 13 CULTURE & VOUS

- ▶ Agenda Médiathèque
- ▶ Concert : Bonga
- ▶ Exposition **Françoise Huguier :** les rendez-vous de l'exposition

14 > 15 DU CÔTÉ DES ASSOS

- ▶ Retrouvez **toute l'actu** des associations bettonnaises

16 > 17 EXPRESSIONS POLITIQUES

- ▶ Textes d'expression de **l'opposition, des élus désolidarisés** et de **la majorité**

18 > 19 INSTANTANÉS

- ▶ Retour en images sur le mois dernier
- ▶ On parle de **Betton** sur les réseaux

> 20

Par ici les **SORTIES**



L'édito

par **Amine Amar**
Conseiller délégué aux finances
et marchés publics



Mars
2024

N°477

Betton, une ville bretonne où il fait bon vivre

La ville de Betton figure en bonne place dans le palmarès des communes où il fait bon vivre en Ille-et-Vilaine. Ce classement qui nous réjouit ne doit rien au hasard. Il est le fruit d'une politique municipale ancrée depuis de nombreuses années, désireuse d'offrir, à chacune et à chacun, le cadre de vie et les services qui répondent à leurs attentes.

Par l'accueil des enfants, des jeunes, des familles, par l'attention portée aux seniors et aux citoyens qui rencontrent des difficultés ou sont en perte d'autonomie, par le soutien à la vie associative, par l'offre sportive et culturelle qu'elle propose, la Ville contribue de manière significative au développement de ce sentiment d'attachement exprimé par la population.

L'amélioration constante de notre cadre de vie est une ambition poursuivie avec la volonté tout aussi permanente de ne mobiliser que les moyens strictement nécessaires. Ainsi, les dépenses de fonctionnement de Betton sont significativement moins importantes que celles constatées, en moyenne, dans l'ensemble des villes de 10 000 à 20 000 habitants.

Cet attachement à une gestion rigoureuse nous conduit à agir sur l'augmentation de la fiscalité uniquement si cela est nécessaire et de façon limitée.

Fidèle à cette démarche et dans le seul objectif de maintenir les niveaux de service attendus par nos concitoyens, nous avons décidé, en 2024, de porter le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 40,85 % à 43,71 %. La recette supplémentaire attendue de 400 K€ est destinée à faire face à l'inflation cumulée au cours des deux dernières années, à assurer l'équilibre de notre budget et à permettre la poursuite des investissements sur le long terme.

Nous sommes conscients de l'effort demandé aux Bettonnaises et aux Bettonnais dans un contexte économique plus tendu. Nous avons donc à cœur d'être d'une part, particulièrement transparents sur l'utilisation des deniers publics et, d'autre part, toujours aussi attentifs à la maîtrise des finances de la ville.



www.betton.fr

Horaires / Services

Mairie

- > Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- > Samedi : permanence état civil de 9h à 12h

Accueil aménagement

- > Lundi et mardi de 13h30 à 17h
- > Mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

CCAS/PAE

- > Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 (fermé les mercredis des petites vacances scolaires)
- > Possibilité d'entretien individuel sur rendez-vous

mairie-info@betton.fr • 02 99 55 81 01



Le micro-crédit pour financer vos projets

Le micro-crédit est destiné aux Bettonnais qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique.

Il permet d'éviter de recourir à des formules de crédits coûteuses (crédits à la consommation, réserve d'argent), qui peuvent conduire au surendettement.

Il permet d'aider

à financer des besoins liés :

- à la mobilité (permis de conduire, achat ou réparations de véhicule chez un professionnel),
- au logement (déménagement, petits travaux, équipement ménager, frais d'agence...),
- à la santé (optique, dentaire, audio-prothèses...),
- à d'autres domaines (accidents de la vie, obsèques, frais de formation...).

Les modalités du micro-crédit :

- un montant de 300 € à 5 000 € remboursable sur une période de 6 mois à 5 ans,
- un accompagnement pour la constitution du dossier et pendant la durée du remboursement,
- un crédit doit être remboursé. Vérifiez vos capacités avant de vous engager.

RENSEIGNEMENTS

Pour demander un microcrédit, vous devez prendre rendez-vous avec un agent du CCAS qui vous accompagnera dans vos démarches : CCAS, 28 avenue d'Armorique **02 99 55 79 53**



Zone de gratuité : donnez une seconde vie à vos vêtements

La zone de gratuité est de retour au printemps, avec une thématique spéciale axée sur les vêtements printemps/été. La collecte se déroulera **les samedi 6 et mercredi 10 avril de 14h à 18h** au CAP.

Le principe de fonctionnement reste inchangé : apportez des vêtements en bon état pour les adolescents et les adultes (pas de vêtements en dessous de 10 ans), sans tâche ni trou, et échangez-les contre d'autres pièces qui trouveront une seconde vie dans votre placard.

La zone de gratuité aura lieu dans le cadre du Printemps en folie, place de la Cale **les mercredi 24 et jeudi 25 avril en après-midi**.



RENSEIGNEMENTS

Pôle Vie de la Cité au **02 99 55 79 83**



Fermeture du passage à niveau de la Levée

Des travaux d'entretien de la voie ferrée au passage à niveau n°7 dit de la Levée, situé avenue de la Haye-Renaud, nécessitent une fermeture complète de la chaussée du **mardi 12 mars 21h30 au mercredi 13 mars 06h**.

Le franchissement par les véhicules routiers, les piétons et cycles ne sera pas possible pendant la durée des travaux. Une déviation sera mise en place.

Tenir son chien en laisse est une obligation légale

Même s'il est très bien dressé et reste à vos côtés, tenir son chien en laisse, tout au moins en ville et dans certains lieux publics fréquentés, est recommandé pour sa sécurité mais aussi parce qu'il s'agit d'une obligation légale. À Betton, un arrêté municipal rend obligatoire la tenue des chiens en laisse en agglomération, dans les voies publiques, les voies privées ouvertes à la circulation publique, les chemins, les espaces verts et les parcs, notamment le parc des Mézières et l'espace Nature de l'Ille autour de l'étang communal. Les chiens de catégorie 1 ou 2, quant à eux, doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure titulaire d'un permis de détention.

Conseil municipal 24 janvier 2024

Un nouvel élu au Conseil Municipal
Suite à la démission de Jean-Luc Vauléon de ses fonctions, Jean-Baptiste Albanese a été élu conseiller municipal et intègre les commissions Aménagement du territoire, Développement durable et Patrimoine bâti.

Conseil Municipal du 21 février 2024
Voir Zoom sur p9 à 11



TOUTES LES DÉCISIONS SUR
www.betton.fr



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
Mer. 20 mars • 18h30

Bientôt 16 ans : pensez au recensement

Tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale doit s'effectuer dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Il suffit, pour cela, de se présenter en mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille des parents et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Une attestation de recensement est alors délivrée au jeune. Il est également possible d'effectuer la démarche directement en ligne via l'Espace Citoyens : www.espace-citoyens.net/betton

IMPORTANT



Ce document est obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (BEP, CAP, Bac, conduite accompagnée, permis de conduire, etc.).

Analyse des Besoins Sociaux : constitution d'un groupe de travail

Le CCAS organise un groupe de travail pluridisciplinaire ouvert aux acteurs institutionnels et associatifs ainsi qu'aux citoyens intéressés par la thématique « L'accès aux droits des personnes vulnérables ». Ce groupe se réunira deux fois, **les mercredis 27 mars et 17 avril, de 14h à 17h**, salle de l'Estacade, derrière la Mairie.



PLUS D'INFOS
CCAS, 28 avenue d'Armorique au **02 99 55 79 53**



Villes où il fait bon vivre : Betton se démarque !

Betton s'est hissée à la 4^{ème} position du classement départemental cette année, selon les 187 critères objectifs établis par l'association « Villes et villages où il fait bon vivre ». Soit quatre places gagnées par rapport à l'année dernière !



**Position
départementale**

4^{ème} / 333



**Position
nationale**

152^{ème} / 34 808

Qualité de vie, sécurité, santé, transports, commerces et services, protection de l'environnement, éducation, solidarité, sports et loisirs ou encore attractivité immobilière, le palmarès souligne les nombreux atouts et le charme d'une commune verte entre ville et campagne.

Renouvellement de vos titres d'identité : mieux vaut anticiper

Pour ne pas passer à côté d'un examen ou d'un voyage prévu de longue date, pensez à anticiper vos démarches pour renouveler vos titres d'identité. Le délai d'obtention peut varier sur certaines périodes de l'année.

Vous pouvez effectuer votre demande ou votre renouvellement de carte nationale d'identité ou de passeport dans n'importe quelle mairie, à condition que celle-ci propose ce service. En effet, le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile.

À SAVOIR : Depuis le 28 décembre 2023, tous les élèves français peuvent voyager en Angleterre avec leur carte d'identité en cours de validité. Cette mesure s'applique exclusivement aux jeunes Français, âgés de 18 ans ou moins, qui effectuent un voyage éducatif.



RENSEIGNEMENTS
www.betton.fr rubrique « Mes démarches »

Dans le cadre de la

SEMmainE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

La petite enfance en grand

du 16 au 23 mars 2024

La Ville de Betton
vous donne rendez-vous :



ÉCRANS ET SÉDENTARITÉ : QUELS ENJEUX DE SANTÉ POUR NOS ENFANTS ?

Conférence gratuite
Mercredi 20 mars à 20h
Salle de la Confluence
à Betton

Cette conférence, animée par Monica Mejia, Psychologue Clinicienne, et suivie d'un échange, abordera l'impact des écrans sur le développement cognitif et la santé des enfants.

Les thématiques développées :

- > **les écrans et leur impact sur le langage**
par Élisabeth Bâton Hervé,
Docteure en sciences de l'information
et de la communication spécialisée dans les relations
enfants-écrans, familles et médias numériques.
- > **les écrans et la santé (sédentarité)**
par le Professeur François Carré,
Cardiologue et médecin du sport, spécialiste de l'activité
physique adaptée. Il est récemment intervenu au Sénat
et dans l'émission "Zone Interdite", sur cette thématique.

i Parents et professionnels de l'enfance | Durée : 2h
Réservation conseillée : <https://urlz.fr/pDRx>
À l'initiative des parents d'élèves des écoles de Betton.



CABANES PAR LA COMPAGNIE DREAMCATCHERS

Spectacle gratuit
Samedi 23 mars
à 9h30 et 11h30
Médiathèque

Dans les cabanes au-dehors, un duo de bâtisseuses accueille un groupe de petits habitants à venir s'installer sur des coussins tout-terrain, tout-autour, et au milieu, quelques gros cailloux bien choisis; des pelotes de ficelles enroulées sur elles-mêmes, orange et verte et jaune; des branches fourchues, percées, bricolées, et de quoi les planter, de la terre crue façonnée où enfoncer ses doigts pour tenir les toits-ciels. Elles construiront, avec souffles et baisers de leurs pieds sur la terre, comme les pattes des chats, un campement rose fuchsia et vert pomme.

La parole est chantée, la danse est architecturée, l'une et l'autre font corps pour dessiner le campement, accrocher les lignes, et partager avec les tout-petits, leurs abris: "Lave ta peau, Mange l'abricot, Prends du repos. Enfant, ce jardin est à toi."

i Enfants de 0 à 6 ans accompagnés | Durée : 40min
Réservation obligatoire au **02 23 27 41 02**
ou www.mediathequebetton.fr / rubrique Agenda.



Rimes et Pouces

Jeudi 21 mars - 9h30 et 10h30

Histoires et comptines pour les plus petits.

i Enfants de 0 à 3 ans
accompagnés | Réservation
obligatoire au **02 23 27 41 02**.



Semaine pour Les alternatives aux pesticides

Chaque année, la Ville de Betton participe à la SPAP, Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides, qui se tient durant les 10 premiers jours du printemps. De nombreux événements se déroulent à travers la France pour encourager l'adoption de méthodes alternatives. Pour la 19^{ème} édition de la SPAP, la thématique de la santé a été retenue. La Ville de Betton est labellisée Zérophyto depuis 2020. Cette année, dans le cadre de la SPAP, la Ville vous propose plusieurs animations.



> **Présentation du plan de gestion différenciée des espaces verts**
Du 20 mars au 20 avril
La Ville dispose de 60 ha d'espaces verts, entretenus par une équipe de 15 agents municipaux. Massifs fleuris, arbres, tontes, fauchages font l'objet de toutes les attentions, selon des rythmes et des méthodes d'entretien adaptés. Les Bettonnais sont invités à prendre connaissance de ce plan de gestion et à y apporter des observations.

À partir du 20 mars à l'accueil de la mairie (aux horaires d'ouverture) et sur betton.fr

> **Exposition «Paysage et Santé»**
Du 20 au 29 mars
Cette exposition est réalisée par le laboratoire ESO de l'Université Rennes 2 en collaboration avec Anne-Cécile Hoyez, chercheuse spécialiste de la santé, et Laurence Le Dù, spécialiste des questions paysagères et adjointe à l'environnement à la Ville de Dinan.

Hall d'accueil de la mairie puis à la médiathèque. Disponible sous forme de vidéos : <https://urlr.me/Db1zW>

> **Conférence-débat sur le rôle du bocage**
Lundi 25 mars, à 20h
La Ville relaie cette conférence organisée par le Collectif de soutien aux victimes des pesticides et animée par Jean-Luc Maillard, ancien président de l'écomusée de Rennes. Cet événement s'inspire du livre «L'arbre et la haie : mémoire et avenir du bocage» auquel le conférencier a contribué.

Cinéma Le Triskel | Entrée gratuite | Accessible à tous.



En parallèle

OPÉRATION
BROYAGE DE
PRINTEMPS

Sam. 23 mars

Pour répondre aux nouveaux enjeux et aux réglementations relatives à la gestion des déchets, Rennes Métropole s'associe à Tribord et Vert le Jardin pour vous proposer une nouvelle initiative : le broyage de végétaux et de branchages.

Objectifs



Réduire le volume de vos déchets verts.



Adopter des pratiques plus durables, telles que le compostage.

Rendez-vous le samedi 23 mars de 10h30 à 12h30, place de la Cale, en apportant vos végétaux de jardin. Vous repartirez avec du broyat, idéal pour pailler vos plantations ou enrichir votre compost!



Les haies sont essentielles dans les jardins. Elles fournissent des ressources, limitent l'érosion des sols, offrent un habitat précieux à de nombreuses espèces. Pour préserver la saison de nidification des oiseaux, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) recommandent de **ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.**

INITIATIVE
CITOYENNE

Mer. 27 mars

En 2023, une vingtaine de familles de Betton et des environs ont procédé à un achat groupé de kits photovoltaïques pour produire leur propre électricité. Découvrez leur expérience lors d'une réunion publique le **mercredi 27 mars à 20h30** à la salle de l'Estacade, derrière la mairie. Et pourquoi ne pas prendre l'initiative de former un nouveau groupement d'achat ?

Renseignements auprès de Soazig Rouillard rsoazig@hotmail.com



Le Longchamp



Ce bar tabac, «institution bettonnaise» a trouvé ses repreneurs.

Originnaire de Betton, Marina Touchet s'est associée à son fils pour reprendre le bar tabac où elle accompagnait déjà son père lorsqu'il venait y faire son tiercé. L'établissement a rouvert ses portes le 1^{er} mars.

Un nouveau défi

Après 5 ans dans l'armée de l'air « le plus beau métier du monde », Alexis Piot (23 ans) a décidé de se fixer un nouveau défi et de se lancer dans ce projet familial qui lui tenait très à cœur. De ses années militaires et de Wilfrid, un de ses instructeurs, il a appris l'organisation, la rigueur et la confiance en soi.

Une association naturelle

Très polyvalente et familière des métiers de la restauration et du commerce, Marina a transmis à son fils son âme d'entrepreneur. Le duo d'associés n'a pas hésité une seconde lorsque s'est présentée, en octobre 2023, l'opportunité de reprendre cette « belle institution Bettonnaise » dont la réputation va au-delà de Betton.

Un clin d'œil du destin

Trois générations de la famille ont fréquenté ce lieu très apprécié des habitants. « C'est un petit clin d'œil du destin qui nous a été envoyé », se réjouit Marina chanceuse d'avoir été au bon endroit au bon moment.

Le Longchamp a rouvert ses portes le 1^{er} mars après quelques semaines de travaux pour moderniser ce lieu de convivialité où les clients fidèles seront « reçus comme des amis », aux mêmes horaires.

PLUS D'INFOS

Bar tabac le Longchamp : 1, Rue de Rennes
Ouvert de 6h30 à 20h tous les jours, sauf le jeudi.
Le dimanche de 6h30 à 13h30.



Fournil de la Gare



Place à la jeunesse!

Réouverte le 16 février, la boulangerie-pâtisserie « Fournil de la Gare » deviendra en 2025 « Maison LB », reprenant les initiales de son jeune repreneur Brandon Lebranchu qui fabrique lui-même un levain naturel.

Une formation polyvalente

« Depuis tout petit, je voulais faire boulanger ! » CAP en poche en 2016, Brandon devient apprenti puis salarié avant de devenir chef pendant 4 ans puis saisonnier en Dordogne dans une boulangerie candidate au concours « meilleure boulangerie de France » où il apprend les secrets de la cuisson au feu de bois.

L'aboutissement d'un rêve

Fabrication de viennoiseries, confection de pâtisseries fines, cuisson des pains... À 25 ans, le jeune boulanger sait déjà tout (bien) faire. Désireux de diriger sa propre affaire, le natif de Dinan a jeté son dévolu sur cette boulangerie de Betton où il est domicilié depuis quelques semaines. « C'est l'aboutissement d'un rêve d'enfant », avoue Brandon qui se reconnaît une motivation sans faille et une certaine conviction pour mener à bien son projet.

Ambassadeur «du fait maison»

Après quelques travaux de rénovation, la jeune et dynamique équipe de la boulangerie accueille à nouveau ses clients. Très exigeant sur la qualité de l'accueil, le jeune chef fêru de diététique fait ses mélanges lui-même. Il proposera une gamme de pains façonnés à la main dont certains seront dotés d'intéressantes propriétés nutritionnelles.

PLUS D'INFOS

Maison LB : 6, Avenue de la Haye-Renaud | 09 88 52 82 27
Ouvert de 7h à 19h30 tous les jours, sauf le jeudi.
Le dimanche de 7h à 13h30.



Zoom sur...

La Ville aux côtés des associations



Rouages essentiels de la dynamique de notre ville, les associations bettonnaises sont des espaces d'épanouissement, d'apprentissages et de participation citoyenne. Elles contribuent au vivre ensemble, à la solidarité et l'exercice de la démocratie. C'est pour toutes ces raisons que la Ville fait le choix d'accompagner les associations, non seulement pour ce qu'elles font, mais aussi pour ce qu'elles sont, des acteurs à part entière de la vie locale, libres et autonomes. **Ce soutien de la Ville aux associations se traduit chaque année par l'attribution de subventions, d'aides liées au quotient familial mais aussi par la mise à disposition de matériels, de services et d'équipements qu'il faut entretenir, chauffer et éclairer. La valorisation de cette mise à disposition a été pour 2023 de 748 883 € portant ainsi le soutien total de la Ville à la vie associative à près de 1 200 000 € soit 7,4 % du budget de la Ville.**

7,4% Part du budget de la Ville alloué au soutien total à la vie associative

Le Facile À Lire et à Comprendre

À Betton, plus de 80 associations développent le lien social.

Elles organisent des activités et des événements.

La ville aide les associations :

- Elle prête du matériel et des salles.
- Elle donne aussi de l'argent aux associations. Ce sont les **subventions**.

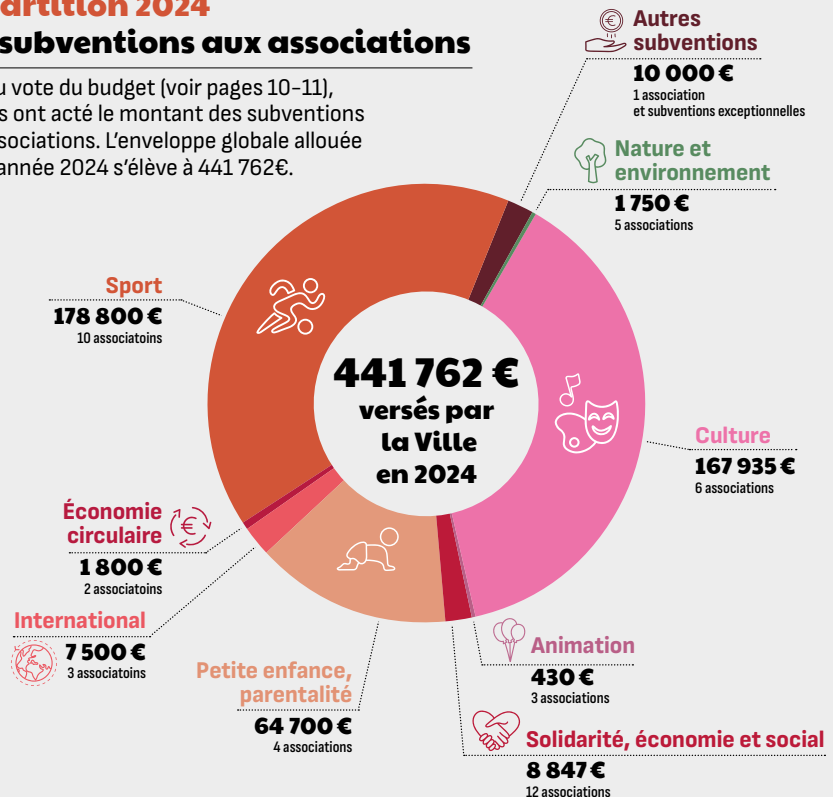
Les **subventions** aident les associations à réaliser leurs activités et à payer leurs salariés.

Ce document en FALC a été validé par Bernard, Frédéric et Marc de la Résidence de la Lande.



Répartition 2024 des subventions aux associations

Lors du vote du budget (voir pages 10-11), les élus ont acté le montant des subventions aux associations. L'enveloppe globale allouée pour l'année 2024 s'élève à 441 762 €.



Zoom sur...

Un budget responsable, tourné vers l'avenir

Étape capitale dans la vie d'une municipalité, le budget, d'un montant de 19,6 millions d'euros a été voté au conseil municipal du 21 février. Quelles vont être les principales dépenses pour cette année 2024 ?



Maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement pour poursuivre les efforts d'équipement de notre ville. C'est ainsi qu'il est possible de résumer la démarche qui a présidé à la construction du budget de la ville pour 2024.

Grâce à un travail particulièrement important des élus et des services, il a été possible de contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement aux seules augmentations inéluctables liées à l'inflation, tout en assurant le même niveau de services rendus à la population. C'est ainsi que nous poursuivrons, entre autres, l'amélioration de la qualité de la restauration scolaire, le soutien au monde associatif, culturel ou sportif et que nous maintiendrons notre effort à l'égard de nos aînés et des personnes en difficulté à travers le versement d'une subvention conséquente au CCAS.

En 2024, la Ville prévoit d'investir 5,8 M€ dans les bâtiments scolaires, la cuisine centrale ou encore Le Prieuré, lieu emblématique du patrimoine bâti de Betton.

Pour financer l'ensemble de ses dépenses, la commune a pu compter l'an dernier sur une recette exceptionnelle de l'État d'1 M€ qui n'est pas reconduite en 2024.

Dans ce contexte global, une augmentation des taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, représentant une recette supplémentaire de 0,4 M€, était inéluctable pour assurer l'équilibre à moyen terme de nos finances.

Chiffres clés



12 959
Habitants



290
Agents



694 K€
en 2024
+68%
d'augmentation
sur 2 ans
(gaz/électricité)



345 K€
versés
au CCAS
441 K€
versés aux
associations

BUDGET VERT à Betton



22%
ont un impact
mesurable sur
l'environnement



**D'impact
positif
pour 2024**

Des choix d'investissements pertinents et une optimisation de la dépense

42%
Éducation
École, restauration scolaire...

6%
Environnement,
développement
durable, mobilités
Espaces verts, cours végétalisées,
jardins familiaux, chemins de
randonnées, mobilités durables...

Budget 2024
19,6 M€
Dépenses Fonctionnement : **13,4 M€** | Dépenses Investissement : **5,8 M€**

17%
Enfance, jeunesse
et sports
Accueils de loisirs, périscolaire,
animations jeunesse, sports...

8%
Aménagement du territoire
et vie économique
Urbanisme, aménagement foncier, aménagement
de l'espace public, marché dominical...

5%
Entretien, sécurité
et salubrité publique
Hygiène des locaux, propreté
publique, police municipale...

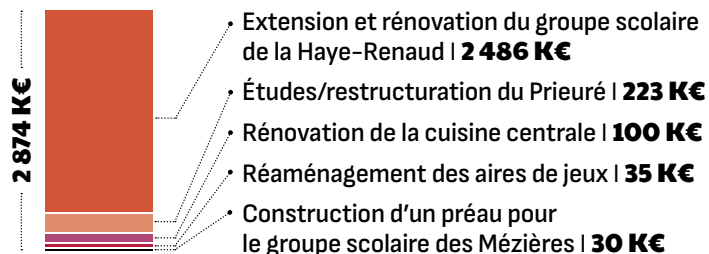
14%
Culture
et associations
Événementiel, spectacles, expositions,
médiathèque, subventions aux associations...

8%
Citoyenneté, démocratie
participative, solidarités
Services d'accueil à la population, état
civil, services d'aide à la personne...



Les principales dépenses d'investissement

La commune est propriétaire d'un large patrimoine bâti qu'il faut entretenir et rénover. Cette année, **un budget de 2 874 K€** est prévu.

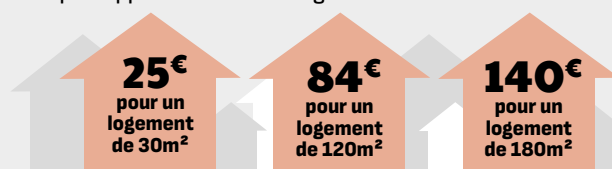


Pourquoi une augmentation de la taxe foncière ?

L'inflation, la forte hausse des coûts de l'énergie et les baisses des dotations de l'État (-27% en 10 ans) pèsent sur le budget de la Ville. Comme de nombreuses communes, Betton a dû se résoudre à augmenter de 2,86 points (7%) sa taxe foncière. Soit une augmentation moyenne de 84 € pour les habitants propriétaires de leur logement (120 m²).

Pour vous faire une idée

Augmentation prévue de la taxe foncière par rapport à la taille du logement



Le Facile À Lire et à Comprendre

Le budget d'une ville c'est l'argent nécessaire pour la faire vivre.

Le budget comprend :

- les recettes, la ville obtient de l'argent,
- les dépenses de fonctionnement qui permettent par exemple de payer les agents municipaux ou d'accueillir les enfants dans les accueils de loisirs,
- les dépenses d'investissement qui permettent de rénover des bâtiments comme les écoles ou les gymnases par exemple.

Ce document en FALC a été validé par Bernard, Frédéric et Marc de la Résidence de la Lande.



Bon à savoir

Rappel des exonérations facultatives de taxe foncière liées à la performance et à la rénovation énergétique

> Exonération de 50% pendant 3 ans pour les travaux de rénovation énergétique

Délibération du 07/07/2021
Propriétaires de maisons construites avant 1989 et qui font des travaux de rénovation énergétique d'un montant minimum de 10 000 € sur un an ou de 15 000 € sur les 3 dernières années.

2022 : 25 logements ont bénéficié de cette exonération.

2023 : 45 logements ont bénéficié de cette exonération.

> Exonération de 50% pendant 5 ans pour les constructions à performance énergétique

Délibération du 07/07/2021 modifiée par délibération du 21/02/2024

Propriétaires de logements neufs satisfaisant aux exigences de performance énergétique et environnementale (selon nouveaux critères RE 2020).





AGENDA de la Médiathèque



CLUB-CINÉ

La Nuit du 12

Mardi 12 mars à 20h

Inspiré d'un fait divers réel, féminicide non-élucidé dans une ville de Savoie, ce film interroge le fonctionnement de la justice en France et nous confronte à la banalisation des violences faites aux femmes. Projection suivie d'un échange avec Marie Barbier, ancienne chroniqueuse judiciaire et corédactrice en chef de la revue *La Déferlante*.

i Film de Dominik Moll | Durée: 114 mn
Avec le soutien de l'ADRC |
Rendez-vous au cinéma Le Triskel |
Entrée aux tarifs habituels.



PRIX ADO / RENCONTRE

Benoît Séverac

Mercredi 13 mars de 17h à 18h

Rencontre avec Benoît Séverac autour de son roman *Les Sœurs Lakotas* (paru chez Syros en 2023), en lice pour le Prix Ados 2023-2024! Partez dans un road-trip à travers les États-Unis en compagnie de Barefoot, Santee et Ray, trois sœurs amérindiennes. Entre roman initiatique et récit d'aventure, cette cavale pleine de rebondissements est une magnifique réflexion sur la tolérance et l'Amérique d'aujourd'hui.

HONNEUR AUX FEMMES

Nasrine Nabiyyar

Samedi 16 mars à 10h30

Venez rencontrer Nasrine Nabiyyar, ex-professeure de français à l'université de Kaboul, qui a quitté l'Afghanistan en 1990 et vit depuis en France avec sa famille. Fondatrice de l'association « Malalay-Afghanistan », elle n'a jamais cessé de se battre pour l'éducation des filles dans son pays. Après un récit retraçant son parcours, elle a publié en 2023 *Des Rêves et des Cris de Femmes afghanes... si loin*, témoignages de multiples femmes qu'elle a écoutées. Au-delà de l'histoire de l'Afghanistan, Nasrine Nabiyyar évoquera l'émancipation des femmes et la situation actuelle.

i Sur inscription.

HONNEUR AUX FEMMES

Quiz et jeux autour des femmes

Mercredi 20 mars à 14h30

Venez tester vos connaissances sur les actrices et femmes célèbres à travers le monde!

i Possibilité de participer à l'un ou l'autre des 4 jeux proposés. Animé par Nicolas, Yannick, Lena et Solenne de la Résidence de la Lande.

Art en herbe

Mercredi 27 mars de 16h à 18h15

Atelier artistique à la manière de Claude Monet. Explorons les techniques de l'encre et du pastel pour découvrir l'impressionnisme! Merci d'apporter une blouse.

i Sur inscription | À partir de 7 ans.

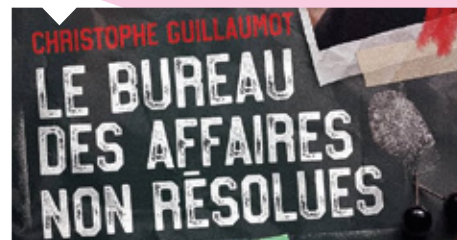
HONNEUR AUX FEMMES

Plein les mirettes

Mercredi 27 mars de 16h à 17h30

En 1863, aux États-Unis, une jeune fille prend les rênes du chariot familial pour soigner les chevaux après la blessure de son père. Un apprentissage difficile mais plein de promesses.

i Sur réservation | À partir de 6 ans | 82 mn.



PRIX ADO / RENCONTRE

Christophe Guillamot

Jeudi 28 mars de 18h à 19h

Christophe Guillamot, auteur et commandant de police, chef de la section des courses et des jeux à la DTPJ de Toulouse, viendra présenter *Le Bureau des affaires non résolues: un morceau de toi* (paru chez Rageot en 2022), en lice pour le Prix Ados 2023-2024! Au cœur de ce polar palpitant, Gaspard, délinquant de 16 ans, entre au Bureau des Affaires non résolues pour enquêter sur un cold case mystérieux. Vous n'en sortirez pas indemne!



Conférence musicale

Vendredi 5 avril à 20h30

Journaliste et écrivain, Christophe Brault est un spécialiste des musiques actuelles et bien davantage. Il propose une conférence sur l'album « OK Computer », paru en 1997, 3^{ème} de la discographie de Radiohead, qui les a propulsés vers un statut de stars. Une musique élégante et inventive, mélodique et avant-gardiste: un chef-d'œuvre! Ce groupe est parvenu à conquérir à la fois une notoriété publique et une crédibilité critique.

i Réservation nécessaire, nombre de places limité.



CONTACTS

02 23 27 41 02 | mediatheque@betton.fr | mediathequebetton.fr

La Confluence



CONCERT
23 mars à 20h30

Bonga

José Adelino Barceló de Carvalho, mieux connu sous le nom de Bonga, incarne l'excellence musicale angolaise depuis plus de 20 ans. Athlète médaillé, militant de la lutte anticoloniale, artiste incontournable, il a su donner à travers ses 32 albums et l'écriture de plus de 170 chansons, une dimension unique à la notion d'africanité à travers sa carrière.

Bonga fait partie d'une caste de chanteurs africains qui ont sublimé leurs racines, élevant ainsi la musique au-delà des frontières culturelles.

Bercée par des rythmes chaloupés inspirés de l'énergie du soukous, la voix grave et brute de Bonga captive son auditoire dès les premières notes.

i Tarifs : de 4 à 26 € | Renseignements et réservation au 02 99 55 05 45 | Billetterie en ligne : www.betton.fr

Autour du concert

Conférence musicale à la médiathèque

Samedi 23 mars à 15h

Musiques et sociétés : « Autour de Bonga » par Patrice Bourges et Lionel Besnard.

Puisant sa source dans le bouillonnement culturel et politique de l'Angola d'avant l'indépendance, la musique de Bonga exprime les joies et les peines du peuple angolais. Avant le concert du 23 mars, les conférenciers invités proposent de contextualiser son expression musicale, également influencée par l'exil, à Lisbonne, Rotterdam et Paris.

Réservation : www.mediathequebetton.fr
02 23 27 41 02.



EXPO
De Françoise Huguier
Jusqu'au 10 mars

De femme à femmes

i Galerie de l'Illet | La Confluence | Accès libre et gratuit
Du mardi au vendredi 16h - 18h30 | Samedi 14h - 18h |
Dimanche 10h - 14h & 15h - 18h

3 223
Visiteurs
de novembre
à février

RENDEZ-VOUS
Vendredi 8 mars à 19h

Chœurs de femmes

Pour la Journée Internationale du Droit des Femmes, le 8 mars, le chœur de femmes Canta Tilia de l'école de musique de Betton propose un concert au répertoire écrit spécifiquement pour les voix de femmes en écho avec les œuvres de Françoise Huguier.

« Dans un chœur, la polyphonie crée un sentiment de camaraderie et d'appartenance, chaque choriste apporte sa voix unique et vitale à l'ensemble. Chaque voix est respectée et valorisée, contribuant ainsi à renforcer les liens entre les chanteuses. S'exprimer individuellement tout en restant connectées les unes aux autres, c'est ce que nous souhaitons promouvoir en ce jour de réflexion spécifique sur les droits des femmes et leur combat pour l'égalité des genres. »

Les autres rendez-vous

Accès libre et gratuit

Atelier « dans les coulisses »

Les mercredis et samedis à 16h30.

Sur réservation : mediationconfluence@betton.fr

Rallye photos – Jeu de piste

En autonomie sur les horaires d'ouverture de la galerie.

Visites flashes

Les samedis et dimanches à 16h | Durée : 15mn.

Retrouvez tous les rendez-vous en ligne sur le site : www.betton.fr



GALERIE D'ART VIRTUELLE

De l'art en ligne

L'atelier d'art plastique, le Festival de l'Ille, lance sa galerie d'art en ligne. Plus de 70 créations d'élèves, amateurs ou professionnels, sont à vendre au profit de l'association.

Pour commander, il suffit de compléter le formulaire en ligne et de préciser la ou les références des œuvres que vous souhaitez acheter.

Profitez de créations uniques, à petits prix, pour décorer vos logements et bureaux !

i la-boutique-du-festival-de-lille.jimdosite.com

Zumba et magie

L'association des parents d'élèves de l'école Raoul Follereau organise une zumba party le **samedi 23 mars de 18h30 à 20h30**, à la salle de la Haye Renaud. L'occasion de se laisser entraîner, entre amis ou en famille, par les rythmes endiablés de la Zumba. L'association vous propose également d'assister à un spectacle de magie et de mentalisme à la salle de la Confluence, le **samedi 6 avril à 18h et 21h**.

i Infos et inscription en ligne : www.helloasso.com/associations/apel-ecole-raoul-follereau

Recherche familles d'accueil

Pour permettre l'accueil de 36 jeunes correspondants allemands en provenance de notre ville jumelle Altenbeken, le Comité de Jumelage de Betton recherche des familles ayant des enfants entre 14 et 16 ans et qui souhaiteraient héberger un ou plusieurs jeunes **du 23 au 28 mars**. Les activités en journée sont totalement prises en charge par le Comité de Jumelage. Une belle opportunité pour pratiquer une langue étrangère (allemand ou anglais) et se faire de nouveaux amis !

i Contact : cjbetton35@gmail.com | 06 12 53 18 92.

Programme du Relais Atout'Âge

Retrouvez chaque mois la programmation complète du Relais Atout'Âge en ligne sur le site betton.fr ou servicesproximitebetton.fr, dans le Petit Écho et Ouest-France.

Au programme du mois de mars : marches douces et promenades de santé, repas convivial au local, jeux de mimes, loisirs créatifs...

Repas séniors à la cantine de la Haye-Renaud le mercredi 27 mars (sur inscription)

i 1 bis rue des Marronniers | Local ouvert tous les mardis et vendredis de 14h à 17h30 | **07 81 73 84 80** (aux heures d'ouverture) | Relais Services au **02 99 55 82 82**. Responsable: Jean-Yves Boulier au **02 99 55 83 85** | abvvr@gmail.com

Cours de pêche

L'Atelier Pêche et Nature vous donne rendez-vous **chaque mercredi, de 14h à 16h45, du 20 mars au 3 juillet** et du **3 septembre au 30 octobre** pour ses cours. Inscription possible à partir de 9 ans. La carte de pêche de l'Union des Pêcheurs à la Ligne de Rennes est obligatoire. Vous pouvez vous la procurer directement en ligne à www.cartedepeche.fr ou au Décathlon de Betton.

i Pour plus de renseignements : **06 07 21 61 79** | **06 85 02 35 48** | ecoledepeche35@orange.fr | www.ecoledepeche35betton.com

L'Italie au printemps

Le Comité de Jumelage de Betton organise un séjour pour les jeunes en Toscane, à Barberino di Mugello, **du 25 avril au 1^{er} mai**. L'occasion de découvrir une autre culture, de faire des rencontres et de profiter d'activités et de visites. Les participants seront hébergés dans des familles italiennes avec des jeunes d'âge équivalent. Il reste encore quelques places !

i Contact : cjbetton35@gmail.com ou **06 95 61 51 99**.

Nouveau module peinture

L'association d'arts plastiques Le Festival de l'Ille propose un nouveau module technique « peinture texturée » sur le thème des chaos du Huelgoat. Les séances auront lieu **chaque mardi, du 16 avril au 4 juin, de 18h45 à 20h45**.

i Tarifs : 96€ les 6 cours | Matériel fourni | Renseignements et inscriptions : festivalille@orange.fr | [@BettonArtsPlastiques](https://www.facebook.com/BettonArtsPlastiques)





Tous à vos agendas

Programme du CUB



Projection du film

« Debout les femmes ! »

Jeudi 14 mars à 20h30

Un documentaire à la rencontre des femmes invisibles du soin et du lien.

Projection suivie d'un débat animé par le collectif des Jours Heureux.

Séance partagée de yoga

Dimanche 17 mars à 15h

Séance partagée de yoga ashtanga (dynamique) d'après la méthode Pattabhi Joins.

Débutants ou confirmés.

Prévoir une tenue souple et un tapis.

Atelier d'écriture créative

Jeudi 21 mars à 20h15

Écrire dans un cadre convivial à partir de propositions d'écriture variées.

Sur inscription au 06 34 26 95 15.

Tiltérature, théâtre d'impro

Samedi 23 mars à 21h

Lecture, au hasard, d'extraits de livres apportés par le public, faisant naître des improvisations.

Apporter un livre, un magazine, un journal, etc...

Soirée bretonne

Vendredi 5 avril

18h30 : Emgav e Brezhoneg
21h : Soirée musicale et fest-noz avec Miss Ninòg.

Soirée salsa

Samedi 6 Avril

20h : Cours niv. débutant évolutif.
22h : Mix Latino Salsa, Bachata, Kizomba (SBK) avec DJ Marco.

i 5 bis rue du Vau Chalet
07 66 01 53 95

f @CafeUtopiqueBetton

Entrée libre | Le café ouvre à 20h
Consommation réservée aux adhérents | Tarif adhésion 1€.



**L'EAU
DANS TOUS
SES ÉTATS**

Semaine de la photo bettonnaise

Elle n'a jamais été autant au cœur de l'actualité : corps liquide à la température et à la pression ordinaires ; incolore, inodore, sans saveur, parfois solide, parfois gazeuse, pure ou diluée, c'est... «L'Eau dans tous ses états» ! Sur ce thème, les photographes du Club Photo Objectif Image se proposent de vous surprendre en vous présentant une centaine de clichés grand format à la galerie de l'Illet **du jeudi 21 au dimanche 31 mars.**

La semaine sera ponctuée d'animations. Le photographe Fabien Labriet vous dévoilera ses travaux lors d'une projection sur grand écran au cinéma le Triskel, le **mardi 26 mars à 20h.**

«L'eau dans tous ses états»



i L'entrée à l'exposition et à la projection sont gratuites | Horaires et programme en ligne : www.objectifimage-betton.bzh

L'EMB célèbre les femmes compositrices

L'École de Musique avec le concours de la Ménestraudie, l'ensemble issu des classes d'instruments anciens, vous donne rendez-vous le **samedi 23 mars à 18h** en l'Église de Betton pour un concert en hommage aux femmes compositrices. Venez profiter de l'acoustique de l'église.

i www.ecole-musique-betton.com

Soirée Betton Solidarités

La soirée annuelle de Betton Solidarités aura lieu le **samedi 16 mars à 18h**, à la Confluence. La soirée débutera par une conférence sur la motivation scolaire des enfants à travers le Monde et en Europe. Cet échange sera suivi d'un apéritif à 19h30. Un repas avec animations et tombola sera proposé à partir de 20h (inscription au repas obligatoire).

i Inscriptions :
bettonsolidarites@laposte.net
ou **06 70 58 17 48** ou à Daniel Cante
1 bis rue du Vau Chalet - 35830 Betton

Exposition d'art

Les Artistes Amateurs Bettonnais vous donnent rendez-vous du **vendredi 5 au dimanche 14 avril** à la galerie de l'Illet pour leur exposition annuelle. Venez admirer un large choix de peintures mais aussi de sculptures, poteries, vitraux, bijoux fantaisies... et voter pour élire le grand gagnant du Prix du Public 2024.

i Entrée libre | Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi 10h>12h et 14h>18h |
Les samedis et dimanches de 10h à 18h.

DU 5 AU 14 AVRIL 2024



PEINTURES



POTERIES



VITRAUX



SCULPTURES

Avertissement : le style, les éléments, renseignements, descriptions de faits ou assertions figurant dans ce droit d'expression sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs et ne peuvent engager la responsabilité de la directrice de publication ou de la ville.

> Expression de l'opposition



En toute transparence

La **démocratie** a un coût: nous demandons une **vraie transparence avec la population**. Nous avons dit en février que l'enregistrement sonore du conseil municipal avait échoué. À la demande de la Maire, pour que les Bettonnais soient informés de nos échanges, nous avons envoyé nos interventions aux services de la ville ainsi que des extraits des questions/réponses liées. À notre grande surprise, la majorité, à part les 6 élus dissidents, a rendu **feuille blanche**! Ils ont perdu toute mémoire de leurs interventions. Pire, ils ont ôté une partie des textes fournis! Ubuesque! Le procès verbal (PV) montre des élus constructifs qui semblent parler seuls à une majorité silencieuse. Les 11 élus contributeurs ont voté **contre** ce PV qui ne reflète pas les échanges réalisés. Les 22 élus invisibles ont voté **pour**!

Côté **finances**, nous continuons à vouloir mettre en place une **dynamique constructive et partagée** avec la population, autour de projets validés par elle: une **co-gouvernance**. Dès le début du mandat, un constat: l'état préoccupant des finances de la ville, en décalage avec des promesses électorales de la majorité qui parlait d'un héritage de « gestion rigoureuse des finances ». À l'époque, les taux d'emprunts étaient bas, nous souhaitions amplifier les sources d'économies (rénover évidemment) et de recettes nouvelles (e.g. photovoltaïque). Il fallait faire des choix, avec les Bettonnais. Nous avons reçu en retour mépris et suffisance. Depuis, inflations alimentaire, énergétique, des franchises médicales, des mutuelles... Depuis, des choix faits en cercle fermé que les Bettonnais doivent encaisser: pour les familles, la garderie, la garderie à l'école avec le retour à

la semaine de 4 jours couplée aux augmentations successives, peu solidaires, des tarifs municipaux et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Pourtant, les finances restent dans le rouge. Les taux d'emprunt sont maintenant élevés, alors après deux augmentations de la Taxe Foncière, **une nouvelle hausse de +7% a probablement été votée fin février**. Si la population a augmenté de 5% depuis le début du mandat, les recettes fiscales ont, elles, augmenté de 35,92 %, sans projet politique associé!

Nous demandons d'étudier la fiscalité sur les **résidences secondaires** et d'investir dans un projet structurant, un **plan de circulation**, qui anticipe l'abandon probable de la trémie et proposera une liaison forte entre l'Est et l'Ouest en particulier grâce au quartier de la gare qui pourrait demain être entièrement revu, avec la population. Mais quand la majorité nous parle **investissement**, on ne s'étonne plus qu'elle maquille un peu les chiffres. Sur les 10 millions d'investissement engagés depuis le début du mandat, 4,5 millions découlent du précédent mandat dont le rachat du prieuré, 1,4 millions, prévu depuis 20 ans, et en partie provisionné. En 2025, ils prévoient un seul million d'investissement, puis un rebond prévu l'année des élections à 3,4 millions d'euros, à gérer par l'équipe suivante! Ils prévoient un **désendettement de la ville** toxique en 2027: 13 années au lieu de 8-9.

Rejoignez les citoyens de Betton écologistes et solidaires. Faites part de vos propositions et remarques pour que nous puissions les porter **bettonresponsableetsolidairemailo.com**

> Expression des élus désolidarisés de la majorité

Comme beaucoup de Bettonnais, nous remercions Jean-Luc Vauleon pour ces années données avec coeur à Betton.

Notre tribune étant **censurée** par un nombre de caractères restreints exigé par la Maire, vous pouvez retrouver l'intégralité de notre texte sur notre site.

Après la suppression de la retranscription en visio du conseil municipal, c'est l'enregistrement audio des échanges de cette instance qui n'a pas fonctionné en décembre.

Nous pouvons nous interroger sur la volonté des membres de la majorité de donner accès à ses

concitoyens à l'intégralité des échanges, propositions et interventions qui ont lieu au conseil municipal.

Le 24 janvier dernier lors du conseil municipal, il nous a été présenté le rapport d'orientations budgétaires 2024. 7%: c'est **l'augmentation** du taux communal que chaque foyer bettonnais va devoir payer en **impôts** cette année soit **10,9%** avec la part état de 3,9%.

La priorité: rénover le bâtiment du Prieuré. Un projet ambitieux certes mais dont les affectations finales n'ont pas été clairement démontrées.



Lors du conseil municipal, on nous a parlé de salles de réunions, mais sans aucune analyse de l'occupation des salles existantes, ce qui nous semble restrictif dans les utilisations en rapport à l'effort financier demandé aux bettonnais.

N'y a-t-il pas d'autres solutions? Apparemment NON. Les alternatives tout comme la recherche de subventions, la création de jardins accessibles à tous ont été balayées d'un revers de main.

L'augmentation des impôts vous est présentée et justifiée par un manque de ressources financières. La fiscalité actuelle de la ville n'est pas optimale et le manque d'entreprises est un frein.

Il est temps d'ouvrir un dialogue constructif entre les élus et les citoyens pour trouver des solutions durables aux difficultés financières de la ville.

En effet, pensez-vous que l'augmentation des impôts soit justifiée? Venez échanger avec nous.

L. ALLIAUME, N. JAOUEN, N. LUCAS,
E. SAUVAGET, B. TANCRAÏ, M. TOMASI

osonsbetton@gmail.com | osonsbetton.fr | [@osonsbetton](https://www.instagram.com/osonsbetton)

> Expression de la majorité Betton Ensemble

Lorsqu'une collectivité territoriale prend la décision d'augmenter la fiscalité, cela suscite des interrogations parfaitement légitimes chez bon nombre de citoyennes et de citoyens.

Dès lors, les raisons à l'origine de la décision de la majorité municipale d'augmenter le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) doivent être le plus clairement et objectivement possible expliquées aux Bettonnaises et aux Bettonnais.

Une réalité trop peu connue mérite sans doute d'être préalablement rappelée : en 2022, les recettes de la TFB représentaient pour Betton 408 € par habitant quand elles s'élevaient en moyenne à 512 € par habitant pour l'ensemble des communes de Rennes Métropole.

Par ailleurs, l'effort fiscal consenti par les contribuables bettonnais en 2023 (1,20) est significativement moins élevé que celui observé au niveau de la métropole (1,37).

Dans le cadre de la préparation budgétaire, la majorité municipale s'est fixée un double objectif :

- maintenir un niveau de service à la population à la hauteur de ses attentes ;
- préserver une trajectoire financière soutenable à moyen et long termes.

Pour traduire cette ambition les élus se sont livrés à un long et minutieux travail de rationalisation des dépenses et d'évaluation des recettes qui a permis de déterminer de la façon la plus ajustée possible la contribution fiscale nécessaire pour assurer l'équilibre financier. La hausse des taux devrait représenter une augmentation d'environ 25 € pour un propriétaire d'un logement de 30 m² et de 140 € pour celui d'une maison de 180 m².

Nous regrettons que les dotations attribuées à la commune, notamment par l'État, n'évoluent que très faiblement et ne permettent guère de faire face à l'inflation subie depuis deux ans autrement que par le biais de la fiscalité.

C'est dans ce contexte et pour préserver l'avenir que le recours limité à la fiscalité est apparu comme une perspective incontournable mais également acceptable.

Chacune et chacun pourra ainsi constater qu'il ne s'agit pas pour la majorité municipale de céder à une facilité mais plutôt de privilégier une attitude de responsabilité que nous assumons et que nous expliquons.

L. Besserve, F. Brochain, S. Rouanet, T. Fauchoux, K. Lepinoit-Lefrère, B. Rohon, A. Landais, F. Mignon, L. Farouj, J.-Y. Louri, A. Amar, S. Laboux Morin, M. Le Gentil, M. Paboeuf, Q. Jagorel, V. Ait Taleb, G. Le Bris, S. Macé, T. Pham, S. Hillion, L. Stéphan, J.B. Albanese



Spectacle « À la Dérive » Compagnie La Rustine

Le dimanche 28 janvier, petits et grands ont embarqué avec Félix à travers les mers, à la recherche du secret de la vague. Une aventure loufoque, de la musique et de la bonne humeur pour les enfants.



Tout Betton Court : une édition record !

Dimanche 4 février, Tout Betton Court a connu un franc succès avec 2 500 participants. Un record pour cette 34^{ème} édition qui a affiché complet.



Orange Blossom à Betton

Le groupe nantais a enflammé la Confluence le **samedi 17 février** ! Une soirée inoubliable où la musique a fusionné avec l'énergie du public. À noter également la première présence d'un bar sur place, tenu par l'association Gavroche.



Les ateliers de greffage ont bien pris

Dans les vergers de la Plesse et de la Chaperonnais, la Municipalité a organisé **samedi 17 février**, une initiation à la greffe de pommiers avec l'association « Tous au Verger ». Une matinée aussi instructive qu'enrichissante pour les nombreux participants.



On parle de Betton sur les réseaux!



142 x 24 x 24 x



Merci pour ce beau moment !!!



Super concert... retour en arrière... tellement de souvenirs. Bravo @orangeblossomfr et merci @villedebetton



Magnifique concert d'@orangeblossomfr!

Restez connectés à votre ville

Betton.fr @VilledeBetton



C'EST PRATIQUE



Déchèterie La Noë Huet

Lieu-dit la Noë-Huet
Ouverte toute l'année
de **9h à 12h** et de **14h à 18h**
Fermée le jeudi après-midi
et le **dimanche**.



Agence Postale

Place Charles de Gaulle
ouverte le **lundi**, **jeudi** et **vendredi**
de **9h à 12h** et de **14h à 18h**,
le **mardi** de **9h à 12h** et de **14h30 à 18h**,
le **samedi** de **9h à 12h**
Fermée le mercredi.



En cas d'urgence

- **Pompiers** : 18 ou 112 ou 114 (personnes sourdes et malentendantes)
- **SAMU** : 15
- **Centre anti-poison** : 02 99 59 22 22
- **Service d'accès aux soins (SAS)** : 15 (consultation médicale en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux)
- **Pharmacies de garde** : 32 37
- **Gendarmerie** : 17
- **Brigade de Betton** : 63 avenue d'Armorique 02 99 55 85 38
- **Police municipale** : 06 77 09 23 03
- **Violences Femmes Info** : 3919
- **Allô enfance en danger** : 119
- **Permanence adjoint** : (la nuit et le week-end) 06 07 80 90 02
- **Gardien municipal** : (Urgences week-end) 06 07 80 90 04 - 06 80 08 47 32

Ils se sont ILLUSTRÉS



**Johan
Bouffaut**

Recordman de Bretagne sur 800 mètres

En janvier dernier, le Bettonnais Johan Bouffaut, licencié au Haute-Bretagne Athlétisme, a établi un nouveau record de Bretagne du 800 m en salle dans la catégorie Masters en 1'56"46. Auréolé de ce nouveau titre, le coureur à pied ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Après les Championnats de France à Lyon début mars, il vise désormais les Championnats d'Europe et du monde Masters. Toutes ces compétitions ont un coût financier, le Bettonnais professeur de sport à Plélan-le-Grand, est donc à la recherche de mécènes pour l'accompagner dans son projet sportif.



**Roman
Fraboulet**

Champion en escrime

Roman Fraboulet a commencé l'escrime à l'âge de six ans au Club Sportif Bettonnais. Il pratique alors le sabre sous la houlette de son père, Morgan, maître d'armes au sein du club. À 14 ans, surclassé, il se qualifie pour la coupe du monde M17 (16/17 ans) à Sofia. En septembre 2022, le jeune espoir tricolore intègre la section sportive d'excellence à Orléans et obtient, la même année, le titre de champion de France N2 en M20. Aujourd'hui, licencié au club de Charleville-Mézières, Roman a participé avec l'équipe de France aux Championnats d'Europe à Naples (Italie) fin février où il a décroché une médaille de bronze. Prochaine échéance, les Championnats du monde à Riyad en avril. Bonne chance à lui!

Par ici les SORTIES

Ven. 8 mars
Concert « Chœurs
de femmes »
Galerie de l'Illet

Jusqu'au 10 mars
Exposition « De femme à
femmes » – Françoise Huguier
Galerie de l'Illet

Mer. 13 mars
Rencontre avec
Benoît Séverac
La Médiathèque

Jeu. 14 mars
Projection du film
« Debout les femmes! »
Café Utopique de Betton

Sam. 16 mars
Rencontre avec
Nasrine Nabyar
La Médiathèque
Soirée Betton Solidarités
La Confluence

Dim. 17 mars
Séance partagée de yoga
Café Utopique de Betton

Du 20 au 29 mars
Exposition « Paysage
et Santé »
Hall de la Mairie

Mer. 20 mars
Quiz et jeux autour
de femmes
La Médiathèque

Conférence/débat « Écrans
et sédentarité : quels enjeux
pour nos enfants? »
La Confluence

Du 21 au 31 mars
Semaine de la photo
bettonnaise
Galerie de l'Illet

Jeu. 21 mars
Atelier d'écriture créative
Café Utopique de Betton
Rimes et Pouces
La Médiathèque

Sam. 23 mars
Spectacle « Cabanes »
La Médiathèque

Opération de broyage
de printemps
Place de la Cale
Tiltérature, théâtre d'impro
Café Utopique de Betton

Conférence musicale
« Autour de Bonga »
La Médiathèque

Concert hommage aux
femmes compositrices
Église de Betton
Zumba party
Salle de la Haye Renaud
Concert Bonga
La Confluence

Lun. 25 mars
Conférence-débat sur
le rôle du bocage
Cinéma Le Triskel

Mer. 27 mars
Art en herbe
La Médiathèque
Plein les mirettes
La Médiathèque
Réunion publique initiative
citoyenne photovoltaïque
Salle de l'Estacade

Jeu. 28 mars
Rencontre avec
Christophe Guillaumot
La Médiathèque

Ven. 5 avril
Conférence musicale
La Médiathèque
Soirée bretonne
Café Utopique de Betton

Du 5 au 14 avril
Exposition des Artistes
Amateurs Bettonnais
Galerie de l'Illet

Sam. 6 avril
Soirée salsa
Café Utopique de Betton
Spectacle de magie
et de mentalisme
La Confluence

Cinéma Triskel

Programme

Bob Marley : One Love
Samedi 9 mars à 21h (vost)
Dimanche 10 mars à 18h (vf)

Daaaaaali !
Jeudi 7 mars à 20h30
Samedi 9 mars à 18h

Il reste encore demain
AVANT PREMIÈRE
Vendredi 8 mars à 20h30 vost

**Léo, la fabuleuse
histoire de Léonard
de Vinci**
Dimanche 10 mars à 15h

La Nuit du 12
CLUB CINÉ
Mardi 12 mars à 20h

La Ferme des Bertrand
Mercredi 13 mars à 20h30
Samedi 16 mars à 18h

**Compétition de courts
métrages Cinéma35**
Jeudi 14 mars à 20h30

Une vie
Vendredi 15 mars à
20h30 (vost)
Samedi 16 mars à 21h (vf)
Dimanche 17 mars à 18h (vf)

**Le Royaume de
Kensuke**
Dimanche 17 mars à 15h

Au fil des saisons
Mercredi 20 mars à 20h30
Dimanche 24 mars à 18h

Vivants
Jeudi 21 mars à 20h30

**Dune : Deuxième
Partie**
Vendredi 22 mars à 20h30 (vf)
Samedi 23 mars à 21h (vost)

Les Chèvres !
Samedi 23 mars à 18h
Dimanche 24 mars à 15h

Comme un fils
Mercredi 27 mars à 20h30
Samedi 30 mars à 21h

La Salle des profs
Jeudi 28 mars à 20h30 vost

Bolero
Vendredi 29 mars à 20h30
Dimanche 31 mars à 18h

La Vie de ma mère
Samedi 30 mars à 18h
Dimanche 31 mars à 15h